

L'ÉCHO DU VERGER



[P.10]

**AU PRINTEMPS PROCHAIN,
LE PETIT BISTROT BERRICHON
OUVRIRA SES PORTES
AU BORD DE L'ÉTANG**





L'année qui commence marque une étape importante pour notre commune. Après plusieurs années d'études et de concertation, les travaux de réhabilitation du centre-bourg ont débuté en janvier pour une durée prévisionnelle d'un an.

Ce projet, d'un montant d'environ 2 millions d'euros, vise à redynamiser le cœur de village, améliorer les déplacements piétons, renforcer la sécurité et offrir un cadre de vie plus agréable à toutes et à tous.

Nous savons que ce chantier peut susciter des inquiétudes, notamment concernant l'accès aux commerces et aux services. Tout sera mis en œuvre pour limiter les perturbations : signalétique adaptée, cheminements piétons sécurisés, information régulière. Certaines contraintes resteront toutefois inévitables. C'est pourquoi nous comptons sur la solidarité de chacun : durant cette période, nos commerçants auront plus que jamais besoin de votre soutien. Continuons de faire vivre nos boutiques, artisans et services de proximité.

D'autres projets avancent également. Les travaux de l'ancienne gendarmerie sont désormais terminés, permettant l'installation d'une Maison d'Actions Sociales portée par le Département du Cher. Ce nouvel espace offrira un accompagnement de proximité, adapté aux besoins des habitants.

Nous remercions chaleureusement les associations qui occupaient une partie des lieux pour leur coopération lors de leur relogement : la Bouquinerie bénéficie désormais d'une meilleure visibilité dans l'ancien bureau de poste ; La Voix d'Emy a trouvé refuge chez des particuliers ; le Cyclisme en Terres du Haut Berry recherche encore un garage ; et nous poursuivons nos efforts pour trouver un local d'environ 20 m² pour FMC.

Au parc des Revives, après les terrains de pétanque, l'aire de jeux intergénérationnelle est désormais ouverte et très appréciée. Elle illustre notre volonté de proposer des espaces de rencontre et de partage pour toutes les générations.

Le bâtiment accueillant la Maison de Protection des Familles a également été réhabilité, permettant l'installation d'une Intervenante Sociale de la Gendarmerie au service des victimes. La venue du Ministre de l'Intérieur puis de la Ministre déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes a mis en lumière l'engagement fort mené sur notre territoire contre les violences.

Afin de préparer l'après travaux du centre-bourg, la réhabilitation de l'ancienne boulangerie, rue du Commerce, doit débuter au premier semestre. Les réflexions sur l'avenir du bâtiment du Golden sont également lancées. Ces opérations contribueront à revitaliser durablement notre centre et à valoriser le patrimoine communal. Une étude énergétique a en outre été réalisée à l'école élémentaire pour anticiper les travaux de rénovation du bâtiment et de la cour.

Une dernière réunion a également réuni les habitants et les acteurs des secteurs des Goyons et de la route de Saint-Palais, afin d'identifier les meilleures solutions pour limiter les ruissellements et les coulées de boue. L'implication de chacun est nécessaire.

La liquidation de l'association de la crèche Haut comme Trois Pommes est intervenue cet automne. La Communauté de communes Terres du Haut Berry s'était engagée à œuvrer pour une réouverture au plus tôt. Nous espérons qu'une solution pourra être trouvée rapidement.

À l'heure de ce dernier édito de la mandature, je souhaite remercier sincèrement l'ensemble de l'équipe municipale. Malgré les épreuves – COVID, crise financière... elle a su rester soudée et engagée et produire ainsi un réel travail d'équipe. Grâce à une gestion rigoureuse, nous poursuivons la construction d'un avenir serein pour notre belle commune.

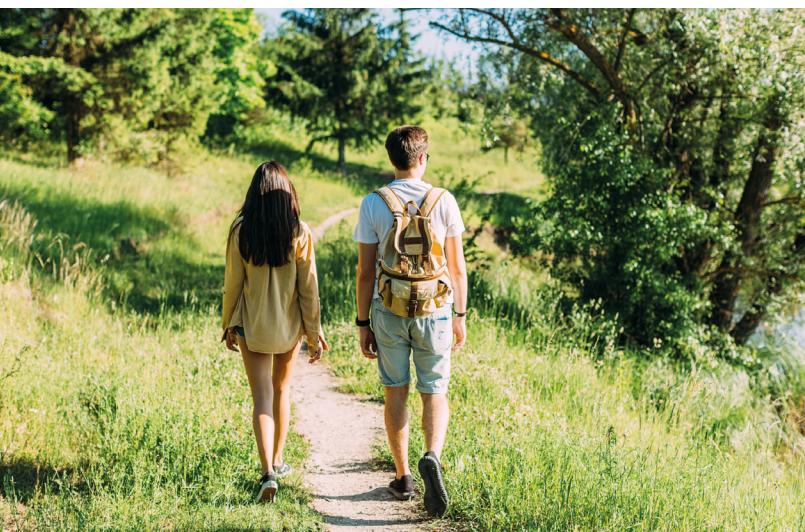
Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à notre personnel communal, acteur essentiel de la réussite de nos projets.

Je vous remercie de votre confiance et vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Fabrice CHOLLET
Maire de Saint-Martin-d'Auxigny

[P.10]

UNE PREMIÈRE FÊTE RÉUSSIE AUX JARDINS PARTAGÉS DU PRÉ BERTAUS



[P.11]

BOURGES 2028 : UN PROJET DE PARCOURS RANDO ARTISTIQUE

#69
FÉVRIER 2026

ÉTAT CIVIL	4
FOCUS FINANCIER	5
VIE COMMUNALE	6-7
MANIFESTATIONS	8
BIBLIOTHÈQUE	9
PROJETS	10-11
TRAVAUX	12-13
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX	14-15

Directeur de la publication : Fabrice Chollet

Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald

Membres de la commission communication :

Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier, François-Régis Thinat, Céline Compain.

Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny

Tirage : 1300 exemplaires

Conception et réalisation : Studio terracotta - studioterracotta.fr - 06 66 44 56 95

État civil



12 mariages dont

- ✓ Laëticia, Augustine, Juliette RIDON et Rémi, Michel, Norbert, Denis BAUDU, le 24 mai 2025
- ✓ Clotilde, Gabrielle LEGOUGE et Benoît, Alain, Charles GENTHON, le 28 mai 2025
- ✓ Emilie DAUMIN et Anthony, Matthieu BIESSE, le 29 mai 2025
- ✓ Audrey, Françoise, Mireille PETIT et Jordan, Florent, Patrice LEHAY, le 21 juin 2025
- ✓ Tiffany, Marina, Karine VAZ et Alexandre, Ludovic, Dominique TOURNIER, le 22 novembre 2025



28 naissances dont

- ✓ Thiago DA SILVA, né le 3 janvier 2025
- ✓ Noah, Daniel, Antoine ZANCHET, né le 14 janvier 2025
- ✓ Valentina, Elsa, Nathalie FERREIRA GARCIA, née le 30 janvier 2025
- ✓ Nino, Patrick, Jean-Louis BAUDU RIDON, né le 27 février 2025
- ✓ Victoire, Manon, Hortense COLIN, née le 30 mars 2025
- ✓ Timéo, Damien LOUIS dit CHAMPAIN, né le 7 juillet 2025
- ✓ Sofia, Arminda DA SILVA, née le 21 juillet 2025
- ✓ Loïkas, Patrick, Jean-Michel JACQUET PÉGUILHAN, né le 19 août 2025
- ✓ Elena, Aurore MILET, née le 6 septembre 2025
- ✓ Nathanaël POUILLARD CORBIER, née le 19 septembre 2025



23 décès

- ✓ Bernard ROUX, décédé le 2 janvier 2025
- ✓ Maurice, Abel FOURNIER, décédé le 4 janvier 2025
- ✓ Jeannine HAMON née ROGERON, décédée le 6 janvier 2025
- ✓ Pierre, René, Maurice DAVID, décédé le 21 janvier 2025
- ✓ Simone, Rosalie DÉPONGE née WICKEL, décédée le 24 janvier 2025
- ✓ Simonne, Pierrette DUGOUSSET née TRIBET, décédée le 26 janvier 2025
- ✓ Eliane, Marie, Madeleine COCU née BOURGOIN, décédée le 26 janvier 2025
- ✓ Bertrand, Philippe, François ROUSSET, décédé le 9 février 2025
- ✓ Marie-Line, Martine CARLET née GILET, décédée le 18 février 2025
- ✓ Michel PITAUT, décédé le 20 février 2025
- ✓ Patrick, Daniel ROBINET, décédé le 24 février 2025
- ✓ Pascal, Joseph, Jean PELCOQ, décédé le 6 avril 2025
- ✓ Gérard, Antoine SOCHET, décédé le 27 avril 2025
- ✓ Francis COCHETEUX, décédé le 30 avril 2025
- ✓ Guy, Paul, Joseph CHARDON, décédé le 29 mai 2025
- ✓ Say, Ky VANG, décédé le 3 juillet 2025
- ✓ Pierre, Joseph FACHAUX, décédé le 29 juillet 2025
- ✓ Agnès VALLÉE née VIEGAS, décédée le 31 juillet 2025
- ✓ Edouard, Jacques, Raymond MILLET, décédé le 1^{er} août 2025
- ✓ Marek, Boguslaw RAFERA, décédé le 5 septembre 2025
- ✓ Marc, André, Alexandre JEANJEANNE, décédé le 25 octobre 2025
- ✓ Jean, Claude, André, Georges DUCAT, décédé le 29 octobre 2025
- ✓ André QUESSARD, décédé le 6 novembre 2025

Focus financier

Souhaitant maitriser au mieux nos prévisionnels de fonctionnement et d'investissement, nous avons souscrit en 2021 auprès de la société S. F. P. (Structure Financière Partagée), à un logiciel de prospective financière.

Grace à ce logiciel, nous pouvons sécuriser le pilotage financier de notre collectivité, établir des prévisionnels sur 5 à 10 ans, et prévoir ainsi dans le temps nos investissements récurrents et structurants.

Ce logiciel nous permet également grâce au rapport annuel de SFP de connaître notre situation par rapport à des collectivités de même strate démographique.

Stratégie comparée à des collectivités de même strate démographique

Les recettes de fonctionnement sont inférieures à la moyenne mais les dépenses sont très maîtrisées, notamment au niveau des charges de personnel.

La Capacité d'Auto Financement brute / habitant est nettement supérieure à la strate : 254 € contre 202 €.

La dette / habitant est inférieure : 515 € contre 635 €.

La stratégie de gestion de notre collectivité produit de meilleurs indicateurs que les communes comparables.

EN CONCLUSION

La situation permet d'envisager sereinement des projets d'investissement qui pourront être financés par l'autofinancement accumulé les années passées et un recours à l'emprunt.

La commune dispose de marges de manœuvre solides pour financer ses projets structurants à venir, définis dans le plan guide, tout en conservant un modèle prudent de gestion.

Rapport établi par S.F.P. pour l'année 2024

Dans le cadre du dispositif d'évaluation mis en place par SFP Collectivités, le score de santé financière 2024 de notre commune est de

92,9 / 100

Une situation globalement saine

Ce score est établi à partir d'un ensemble d'indicateurs objectifs reflétant la situation financière globale de notre structure :

1. Le taux d'épargne brute

Notre Capacité d'Auto Financement est robuste (647 000 € en 2024) et représente 28,40% de nos recettes de fonctionnement. La moyenne de la même strate démographique est de 18,60 % et le seuil de confort pour une même collectivité est de 15%.

2. Le nombre d'années de désendettement

2,0 années ce qui représente le nombre d'années qui seraient nécessaires pour le remboursement complet de la dette en mobilisant toute la CAF. Soit un désendettement très correct car le seuil d'alerte est à 8 ans. La moyenne de la même strate démographique est de 3,1 années.

3. La consommation de la Capacité d'Auto Financement par les remboursements d'emprunt

Le remboursement de la dette est très soutenable puisqu'il ne représente que 30,4 % de la CAF (Inférieur à 50%). La moyenne de la même strate démographique est de 43,2%.

4. Le Fonds de roulement (ressources disponibles) 162 jours (objectif confort : >240 jours) la variation est liée au rythme d'investissement. La moyenne de la même strate démographique est de 190 jours.

EN CONCLUSION

La commune dispose d'une solide Capacité d'Auto Financement.

Thomas FORTEPAULE et Alexandre BRODIN ont rejoint l'équipe des services techniques

Embauchés depuis un an comme contractuels, ils ont été stagiaires (premier palier d'intégration dans la fonction publique).

Bien que polyvalents, Thomas est plus spécialisé dans les travaux de menuiserie et vous croiserez peut-être Alexandre sur le bord des routes conduisant l'épaveuse pour la fauche.



Nous lui souhaitons la bienvenue et la réussite dans ses projets !

Une nouvelle directrice à l'accueil périscolaire

Après 5 ans d'animation dans divers centres de loisirs, Lucie s'est sentie prête à faire évoluer sa carrière en assumant un poste de direction, elle a rejoint en septembre l'équipe de l'accueil périscolaire de la commune. Au mois d'octobre dernier elle a commencé la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), celle-ci se terminera au mois d'août prochain. Motivée et à l'écoute de l'équipe, des parents et des enfants, Lucie a plein d'idées à partager.

Remerciements à celles et ceux qui ont contribué à l'installation des décorations de Noël

La municipalité de Saint Martin tient à exprimer sa profonde **gratitude** envers l'ensemble des **personnes bénévoles** et des **agents techniques** ayant participé à l'installation des décorations de Noël, réalisées cette année dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles.

Malgré la pluie et des températures peu clémentes, chacun a fait preuve d'un engagement remarquable et d'une grande persévérance. Votre mobilisation a permis de **maintenir la tradition** qui illumine chaque année notre commune et apporte joie et convivialité à nos habitants.



Grâce à votre dévouement, notre commune a pu offrir un cadre festif et chaleureux aux fêtes de fin d'année et nous vous en remercions bien sincèrement !

Le devoir de mémoire transmis aux plus jeunes

Florence Clavier, conseillère municipale et correspondante Défense s'est rendue dans les classes de CM1/CM2 afin de sensibiliser les élèves au devoir de mémoire et à la symbolique du Bleuet de France, emblème national de solidarité envers le monde combattant.

Le 11 novembre les élèves ont participé activement à la cérémonie, notamment en interprétant La Marseillaise.

Un bel engagement de la jeune génération, qui contribue à perpétuer le devoir de mémoire.

Élections municipales 2026

Dimanche 15 mars 2026 et dimanche 22 mars 2026, si besoin d'un second tour, se dérouleront les élections municipales, au cours desquelles seront élus pour la commune de Saint-Martin-d'Auxigny, 23 conseillers municipaux à parité femmes et hommes.

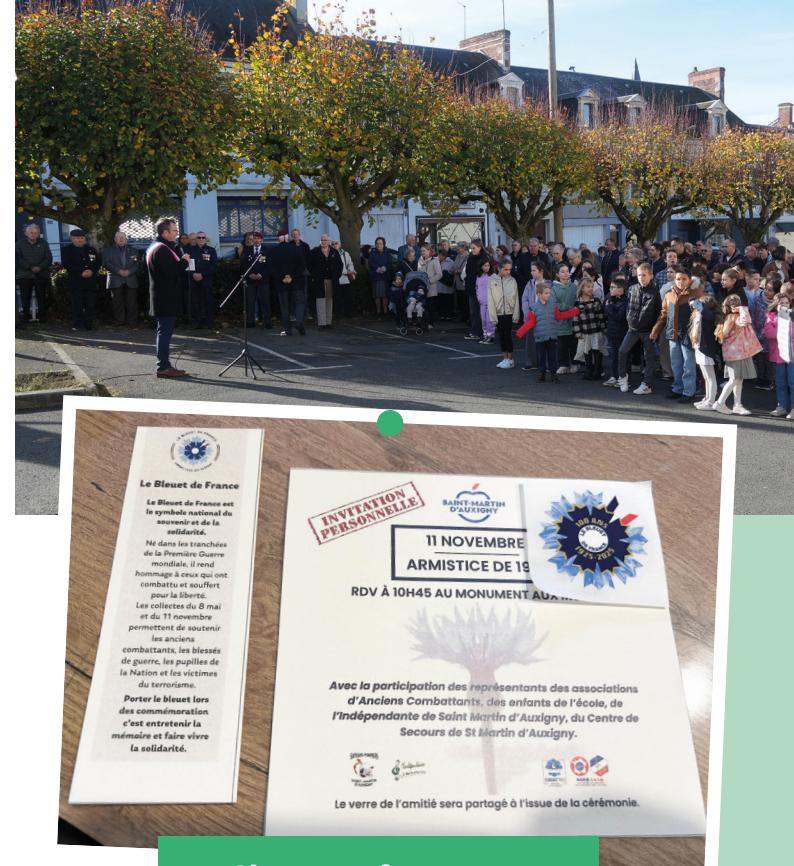
Au regard de l'augmentation de la population de la commune, le prochain conseil municipal comprendra 23 conseillers au lieu de 19 jusqu'à maintenant.

Le scrutin sera un scrutin de liste, il ne sera pas possible de panacher, de rayer ou rajouter un nom. Dans ces différents cas, le bulletin sera considéré comme nul.

Les conseillers municipaux élus se réuniront lors d'une première séance du nouveau conseil municipal, ils éliront le maire, les adjoints, choisiront les membres des différentes commissions municipales.

LISTE ELECTORALE

Il est obligatoire, pour pouvoir voter, d'être inscrit sur la liste électorale.
Renseignements en mairie



Chaque enfant a reçu une invitation pour la cérémonie du 11 novembre, un marque-page explicatif ainsi qu'un bleuet autocollant offert par l'ONACVG.



Les collectes de sang en 2026

Les mercredis

4 mars,
8 juillet,
30 septembre,
2 décembre
à la salle des fêtes.

Fête conviviale aux jardins du Pré Bertaus

Le **30 août**, les jardins partagés du Pré Bertaus ont accueilli leur **première fête**. Créé l'an dernier, cet espace vert a attiré habitants et curieux venus découvrir les parcelles et rencontrer les membres de l'association « **Jardinons en Terres du Haut Berry** », présents pour guider les visites et donner des conseils de jardinage.

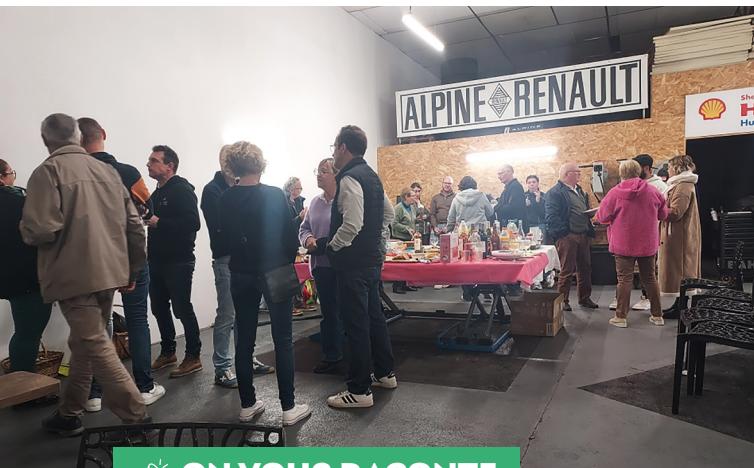
Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée que l'on espère pouvoir renouveler.



♪ AU PROGRAMME

Ateliers nature pour petits et grands – peinture sur pots, tataki-zomé (réalisation d'une impression sur un tissu ou un papier en martelant des légumes fraîchement cueillis), jeux – ainsi qu'un marché de producteurs locaux proposant fruits, légumes, miel, jus ou confitures. Les visiteurs pouvaient aussi feuilleter des livres sur la nature, acheter des outils d'occasion ou participer à un troc de plantes.

L'après-midi a été animée par l'Harmonie L'Indépendante de Saint-Martin-d'Auxigny, dont les morceaux ont accompagné l'ensemble des activités.



♪ ON VOUS RACONTE

Notre hôte, Anthony DUBOIS garagiste à Montboulin est pilote automobile et participe sur une Alpine A110 Evo au championnat de France de la Montagne. (Epreuves de courses de côtes).

Vice-Champion de France en 2024, il devient cette année Champion de France au volant de son Alpine A110 Evo dont il a assuré lui-même son développement.

La fête des voisins à Montboulin

Le **samedi 27 septembre 2025**, **Mme et Mr DUBOIS** ont accueilli dans leurs locaux, l'habituelle fête des voisins de Montboulin. De nombreux habitants de Montboulin ont eu plaisir à se réunir autour d'un apéritif dinatoire.

C'est dans une **ambiance très conviviale** que toutes les générations se sont retrouvées et chacun a pu profiter de ce moment de partage et d'échange chaleureux pour faire connaissance, ou simplement passer un bon moment entre voisins.

Merci à Mme et Mr DUBOIS et aux habitants de Montboulin de cultiver l'art du mieux vivre ensemble.



De bibliothèque à médiathèque

Le 13 septembre, la bibliothèque est officiellement devenue une médiathèque, une appellation plus en adéquation avec les services déjà proposés.

Au-delà du **prêt de livres**, le public peut en effet bénéficier du prêt de **liseuses**, de **jeux**, accéder au **numérique**, ainsi qu'à de **nombreuses animations pour les enfants et les adultes** (balades littéraires ou ateliers), imaginées par notre bibliothécaire, Sabine. Des **expositions** sont également régulièrement accueillies dans les locaux.

Déjà médiathèque dans les faits, l'établissement entend désormais **poursuivre son évolution**, notamment en **développant l'offre de jeux de société et de jeux vidéo**, et en **renforçant les partenariats locaux** (institutions, associations locales...) afin de toucher un public toujours plus large, y compris hors les murs.



➤ AU PROGRAMME CES PROCHAINS MOIS

Février

- Du 6 au 28 - Exposition avec ERIN RULA artiste Turque
- Le 18 à 16h - « Les histoires du mercredi » spéciale « Guerre des pompons » pour les 7- 10 ans avec la présence de François Dufour qui nous présentera son roman jeunesse.

Avril Créatif

- Du 1er au 25 - Exposition Patchwork par le club de Patchwork de Pigny
- Le 15 - « Les histoires du mercredi » autour d'un tapis avec « La grenouille à grande bouche »

Mai le mois de la biodiversité

- Exposition biodiversité avec le SIVY
- Le 20 à 16h - « Les histoires du mercredi »

Juin les 150 ans de Georges Sand

- Du 8 au 30 - Exposition George SAND par Jean Michel Athomas
- Le 12 - Soirée conférence avec Jean-Claude Sandrier salle multimodale

Une journée avec Laurent Sorcet

Le **samedi 22 novembre**, l'écrivain et documentariste Laurent Sorcet a passé la journée dans la commune. La matinée a débuté par une balade littéraire à la médiathèque, mêlant son parcours et celui des invités qui l'accompagnaient : le Dr Youssef Tawk, engagé dans la reforestation des cèdres du Liban, et Robert Amyot Mackinnon, descendant d'une ancienne famille écossaise installée dans le Berry, tous deux acteurs des documentaires projetés l'après-midi en salle multimodale de la mairie.

Ces temps d'échanges ont été enrichis par un geste symbolique : la plantation d'un cèdre du Liban offert par une amie. La journée s'est conclue dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.

Le bistro berrichon pour un moment de détente gourmande !

Au printemps prochain le petit bistro berrichon ouvrira ses portes **au bord de l'étang de la Salle**.

Il y a quelques mois la commune a vendu à **Didier** l'ancienne buvette qui était mise à disposition des chasseurs, permettant ainsi que ce local ne se dégrade pas.

Cuisinier dans l'âme, Didier travaille actuellement au restaurant scolaire du lycée Marguerite de Navarre

Le projet est d'ouvrir un bistro convivial, proposant **des plats cuisinés avec des produits locaux et des produits bio, faits maison** !

Les travaux sont bien avancés comme on peut le voir sur les photos.

Attendons les beaux jours pour découvrir avec cette **vue magnifique**, les petits plats mis en scène par Didier qui fourmille d'idées à concrétiser.

Dans un premier temps **le restaurant ouvrira du vendredi soir au dimanche soir**.

À bientôt au bord de l'étang !



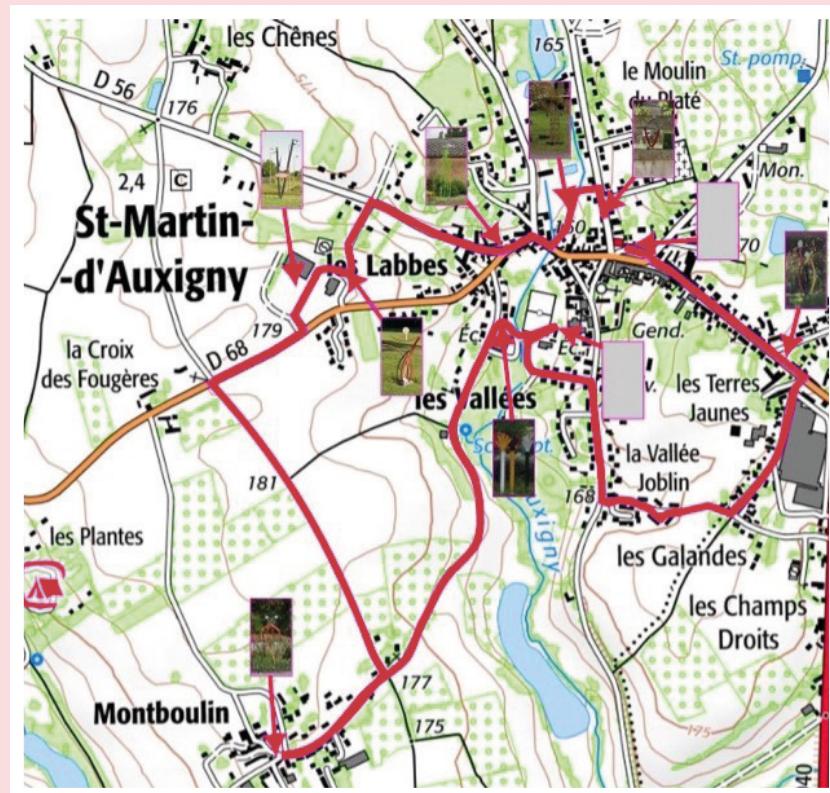
La biodiversité et l'eau mises en valeur par le SIVY

Grâce au soutien de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du CRST Centre-Cher, le **SIVY** a développé des **supports pédagogiques artistiques** destinés à sensibiliser le public à la biodiversité et aux enjeux liés à l'eau. Le projet, pensé pour être **accessible à toutes les communes**, valorise les acteurs locaux et privilégie des **installations simples, durables et respectueuses des paysages**.

La commune a bénéficié de ce dispositif avec la réception de **sept premiers panneaux**, puis de **dix supplémentaires**.

OÙ LES TROUVER ?

Vous pourrez les découvrir en vous promenant dans les **jardins de l'Auxigny**, et en remontant le long de la rivière, en direction du stade et des **jardins du Pré Bertaus**.



Pour cela, un **parcours à pieds ou à vélo** d'environ **6km** serpentera à travers une dizaine de ses sculptures. **Une boucle qui partira de la place de la mairie** pour s'achever dans la cours de la médiathèque. En passant par la Pipière, les Galandes, la Vallée, les Ecoles élémentaire et maternelle, Montboulin, puis l'espace Jean Zay, la Salle des Fêtes, les Labbes, et les Jardins de l'Auxigny.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir des paysages de Saint-Martin sous un angle nouveau.



Bourges 2028, une promenade artistique à travers Saint-Martin

C'est dans le cadre de Bourges 2028, « Capitale Européenne de la Culture », que la **municipalité** de Saint-Martin envisage de mettre en lumière un de ses artistes attaché à la commune, Julian Garzon, dont les œuvres rayonnent en différents lieux de Saint-Martin, mais également dans les **communes alentours**. Le projet n'a pas été retenu lors des candidatures, mais il verra le jour malgré tout.

Jeux intergénérationnels

L'inauguration a eu lieu le **23 octobre 2025**.
L'ensemble donne satisfaction au plus grand nombre.
Les jeux ont été fournis et mis en place par la **Société PROLUDIC** pour un montant de **46 942,82€ TTC**
dont une **aide de l'État de 17 795,28€ HT** et du
Conseil Départemental pour 10 000€ HT.



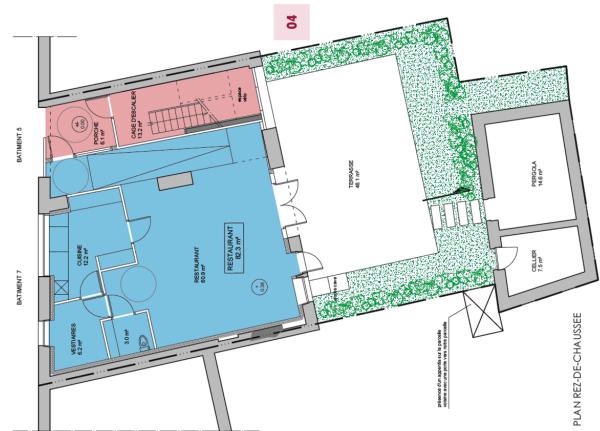
Lotissement Clos du Verger

La deuxième tranche de travaux comprenant 10 parcelles et la **réalisation de la voirie**, verra le jour courant du **2^{ème} semestre 2026**. La Société ICA assurera la maîtrise d'œuvre.



Golden Avenue de la République

Les **différentes études techniques** pour la remise en état de ce bâtiment au cœur du centre bourg ont déjà commencé. Dernièrement, **les cheminées en toiture** devenues menaçantes ont été remises en état par l'**Entreprise CAZIN** pour un montant de **10 788,30€ TTC**.





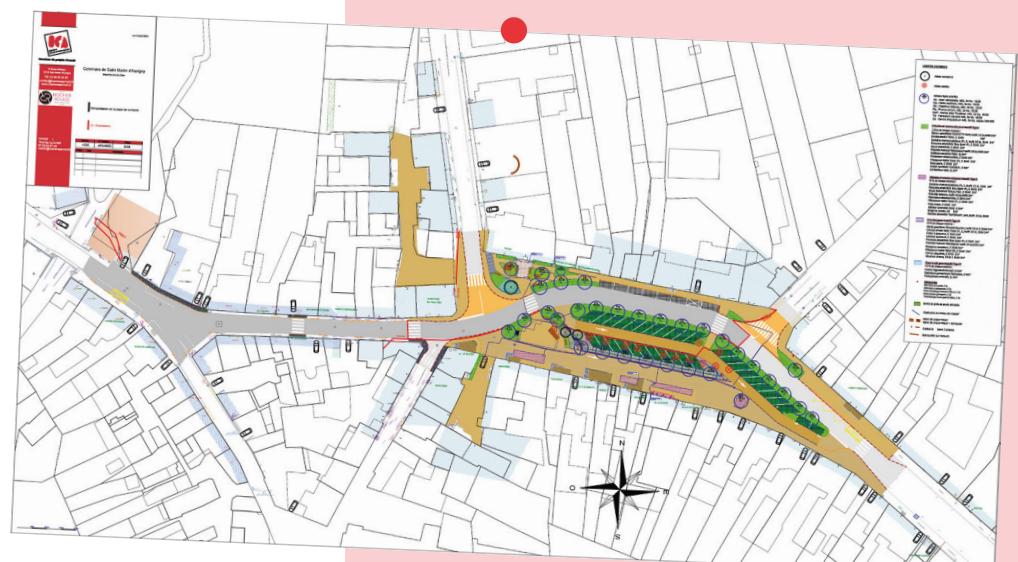
Ancienne gendarmerie 22 avenue de la République

Les services sociaux du Conseil Départemental vont investir le bâtiment à compter du **2^{ème} trimestre 2026**. Les services techniques de la Commune et les entreprises locales remettent **actuellement le bâtiment en conformité** pour un montant d'environ **150 000 €**.

Église

La croix sur le clocher de l'église va être remise en place par l'entreprise **BODET**, courant du **1^{er} trimestre 2026**. La présence de la nacelle a été mise à profit pour **remettre aux normes le paratonnerre**. Le montant total des travaux s'élève à **42 515,51€ TTC**.

Le chœur de l'Église a été **remis en peinture** en novembre dernier par l'entreprise **ISO DECO** pour un montant de **17 976€ TTC**.



École élémentaire rue de la Vallée

Nous avons entamé **une réflexion pour la remise à niveau de l'École**. Les derniers travaux importants datent de 30 ans. **Une étude énergétique est en cours et plusieurs scénarios sont envisagés.**

Maison de protection des familles route de Saint-Palais

Un **bureau supplémentaire** ainsi que le **réaménagement des sanitaires** ont été entrepris pour **l'arrivée d'un nouveau gendarme spécialisé**. Ces travaux ont été réalisés par les **entreprises locales** et notre **service technique** pour un montant de **29 234,69€ TTC**.

Aménagement du bourg

Après une longue période d'études et de consultations, **les travaux ont commencé à la mi-janvier 2026**. La maîtrise d'œuvre est assurée par la société **ICA**.

COMPTEES-RENDUS

des conseils municipaux

Le Conseil Municipal s'est réuni 3 fois depuis la parution de notre dernier ECHO du VERGER et il a été amené à délibérer sur les ordres du jour suivants :

Conseil du 08/09/2025

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2025
Compte-rendu des décisions prises par le maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Avis sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Avord-Bourges-Vierzon
- Approbation de la convention de partenariat Veti'moi Village avec l'Entraide Berruyère

FINANCES

- Budget principal : modification de la régie d'avances avec mode de paiement par carte bancaire
- Budget principal : acceptation d'un don versé par un particulier
- Budget principal : demande d'une subvention auprès de Bourges 2028 dans le cadre de l'appel à candidature CRI 2025
- Budget des logements sociaux 2025 : admission en non-valeur

PERSONNEL

- Révision du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) applicable aux agents de la commune de Saint-Martin-d'Auxigny

PATRIMOINE COMMUNAL

- Acceptation du don d'une sculpture de Julian Garzon
- Élections municipales 2026 : mise à disposition de la salle Sainte Jeanne pour les candidats
- Acquisition de la parcelle AC 227 située Rue des Champs Fouquet
- Approbation de l'avenant n°3 à la convention de partenariat 2022/2025 avec la Bouquine Rit

PROJET DE LA RÉSIDENCE « LES GALANDES »

- Validation du projet de rétrocession de la voirie et des espaces verts
- Dénomination de la voie d'accès à la résidence
- Choix du niveau de garantie des emprunts et quotités de réservation

TOURISME

- Approbation de la convention valant autorisation d'occupation temporaire du camping municipal par LOBO'S BOOCAMP

QUESTIONS DIVERSES

- Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Argent au titre de la promotion du 14 juillet 2025

Conseil du 06/10/2025

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 septembre 2025
Compte-rendu des décisions prises par le maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Motion contre la création d'un Établissement Public Foncier d'Etat en Région Centre-Val de Loire

FINANCES

- Détermination des tarifs de location des salles communales et de caution d'installation de cirque 2026 et règlement intérieur
- Détermination des tarifs de location des chalets 2026

PATRIMOINE COMMUNAL

- Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de la Place de la Mairie
- Mise à disposition de la salle Sainte Jeanne au profit de l'association Miss Curvy

QUESTIONS DIVERSES

- Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon Argent au titre de la promotion du 14 juillet 2025 (diplôme émis par M. Le Préfet du Cher) à Claude GEORGES

Conseil du 03/11/2025

Désignation du secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 octobre 2025
Compte-rendu des décisions prises par le maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes passées entre la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et la commune de Saint-Martin-d'Auxigny pour le projet de renouvellement des réseaux d'eau potable dans le cadre des travaux de réhabilitation de la Place de la Mairie
- Approbation de l'avenant n°3 à la convention OPAH passée entre l'ANAH, la CCTHB et les communes de Saint-Martin-d'Auxigny, des Aix-d'Angillon et de Menetou-Salon
- Motion de soutien aux CAUE

FINANCES

- Approbation de l'avenant n°3 au contrat de territoire 2022-2026 passé entre le Conseil Départemental du Cher, la CCTHB, les communes de Saint-Martin-d'Auxigny, des Aix-d'Angillon et d'Henrichemont
- Approbation de l'avenant n°4 au contrat de territoire 2022-2028 passé entre le Conseil Départemental du Cher, la CCTHB, les communes de Saint-Martin-d'Auxigny, des Aix-d'Angillon et d'Henrichemont

ENFANCE

- Convention relative à la mise à disposition de la piscine de Saint-Germain-du-Puy pour l'année scolaire 2025/2026
- Participation aux dépenses de fonctionnement aux écoles du 1^{er} degré de la ville de Bourges Année scolaire 2023/2024

PERSONNEL

- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet

PATRIMOINE COMMUNAL

- Acceptation du don d'une sculpture de Julian Garzon

QUESTIONS DIVERSES

- Information de l'avancée de l'appel à projet « Tri Hors Foyer »

ACCÈS AUX COMPTES-RENDUS

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur la borne interactive à l'exterieur de la mairie et sur le site de la commune www.stmartin-auxigny.fr

SUIVEZ-NOUS sur les réseaux sociaux

 **Panneau
Pocket**



 **Instagram**



 **facebook**



 **SITE INTERNET**

www.stmartin-auxigny.fr



www.stmartin-auxigny.fr

Tél : 02 48 66 61 61

Email : contact@stmartin-auxigny.fr